

Le département de la Vienne a cela de particulier qu'il fonctionne un peu différemment du reste de la France en matière d'énergie !



- **Rappel historique**

Notre collectivité est adhérente au Syndicat ENERGIES VIENNE. Créé en 1923, il regroupe 225 communes, et jusqu'à 7 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre (EPCI) dont la Communauté Urbaine de Grand Poitiers (en lieu et place de 35 communes sur les 40 qui la composent). Son territoire, essentiellement rural, couvre plus de 90 % du département de Vienne.

Le Syndicat, a très vite mis en place une entreprise : la Régie d'électricité de la Vienne (devenue SOREGIES), afin d'électrifier le département grâce à l'initiative des élus locaux.

Le Syndicat gère les services publics de l'électricité et du gaz ainsi que des actions de maîtrise de la demande en énergie et de soutien au développement des énergies renouvelables.

- **Le Groupe ENERGIES VIENNE**

Il est composé de 3 Sociétés : la société d'économie mixte SOREGIES, les SAS SRD et SERGIES, ainsi que les filiales ALTERNA et BOUTINEAU, aux missions complémentaires, sous l'égide du Syndicat ENERGIES VIENNE actionnaire public majoritaire (à près de 84 %), aux côtés de la caisse des Dépôts, du Crédit Agricole Touraine Poitou et de 3 entreprises locales d'énergie:



A l'initiative de toute cette aventure, le Syndicat ENERGIES VIENNE continue aujourd'hui à être l'Autorité organisatrice de la distribution d'énergie sur le territoire de 260 communes du département (qui en compte 274) et l'actionnaire public majoritaire de SOREGIES.



SOREGIES société pivot du Groupe Energie Vienne est quant à elle, fournisseur d'électricité, distributeur et fournisseur de gaz pour 155.000 clients.

Fournisseur historique du département de la Vienne, à ce titre, il est le seul fournisseur qui puisse proposer des tarifs réglementés sur notre commune.



Depuis 2001, SERGIES met tout son savoir-faire au service des collectivités en Vienne et dans la région pour développer les énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien, méthanisation et biogaz). Pionner du financement participatif, elle contribue activement à l'aménagement et l'exploitation de moyen de production d'électricité décentralisée. Son objectif est une production permettant de couvrir en énergie verte 45 % de la consommation des clients de SOREGIES en 2025.



SRD, gestionnaire de réseaux du Groupe ENERGIES VIENNE a été créée en 2008 suite à l'obligation de séparation juridique des activités de fourniture et de gestion des réseaux. Il gère, exploite, entretient, développe et investit sur les réseaux électriques des 253 communes rattachées au Syndicat ENERGIES VIENNE.



ALTERNA, créée en 2005, compte 50 Entreprises Locales de Distribution parmi ses partenaires et accompagne ses clients (collectivités, professionnels ou résidentiels), sur l'intégralité du territoire national, avec des offres de fourniture d'énergie compétitives à prix de marché. Ses offres sont régulièrement référencées parmi les meilleures sur les comparateurs de prix.



BOUTINEAU, installateur de solutions de chauffage, climatisation et froid industriel accompagne le développement du groupe ENERGIES VIENNE en étoffant son panel de services auprès de l'ensemble des clients.

Le Groupe ainsi constitué par le Syndicat et ses entreprises est présent sur toute la chaîne de valeur énergétique (hormis le transport, monopole d'Etat).

Ce modèle, antérieur à la loi de nationalisation de 1946 et quasi unique en France à l'échelle d'un Département (avec son voisin des Deux-Sèvres) fonctionne depuis près de 95 ans. Le Syndicat a su s'adapter aux évolutions récentes de son secteur notamment avec l'ouverture du marché de l'énergie et la réforme territoriale.

Acteur majeur de l'aménagement du territoire, l'ensemble du Groupe ENERGIES VIENNE déploie ses compétences énergétiques dans l'intérêt de ses collectivités adhérentes et de leurs habitants.

Sa connaissance du terrain, sa proximité avec les élus facilite l'émergence des projets, notamment dans le contexte de la transition énergétique. Exemples de développement : la mise en place d'un réseau de 130 bornes de recharge de véhicules électriques sur le département, la mise en œuvre et l'intégration d'énergies renouvelables sur les réseaux et dans la fourniture du courant destiné aux utilisateurs.

Notre collectivité est représentée par un de vos élus (désigné par notre conseil municipal) à l'une des 7 Commissions Territoriales d'Energie du Syndicat. Elle est également représentée au Comité syndical (qui compte 114 membres) par plusieurs délégués issus du territoire. Le Comité syndical se réunit une fois par trimestre pour statuer sur tous les enjeux stratégiques du groupe ENERGIES VIENNE.

**Accueil téléphonique clientèle : 05 49 44 79 00**

**Urgence gaz : 05 49 44 70 66**

**Dépannage électricité : 05 49 89 34 99**

**Possibilité d'accéder au document word en téléphonant au Syndicat : 05 49 60 54 51**